

## 22 - LA VALLEE DU SASSE



### Communes concernées

Barles	Nibles
Bayons	Saint-Estève
Châteaufort	Saint-Geniez
Clamensane	Valavoire
Le Castellard-Melan	

### Données générales

Superficie : 19070 hectares  
Altitude maximale : 2115 mètres  
Altitude minimale : 550 mètres  
Population : environ 430 habitants



# PRESENTATION

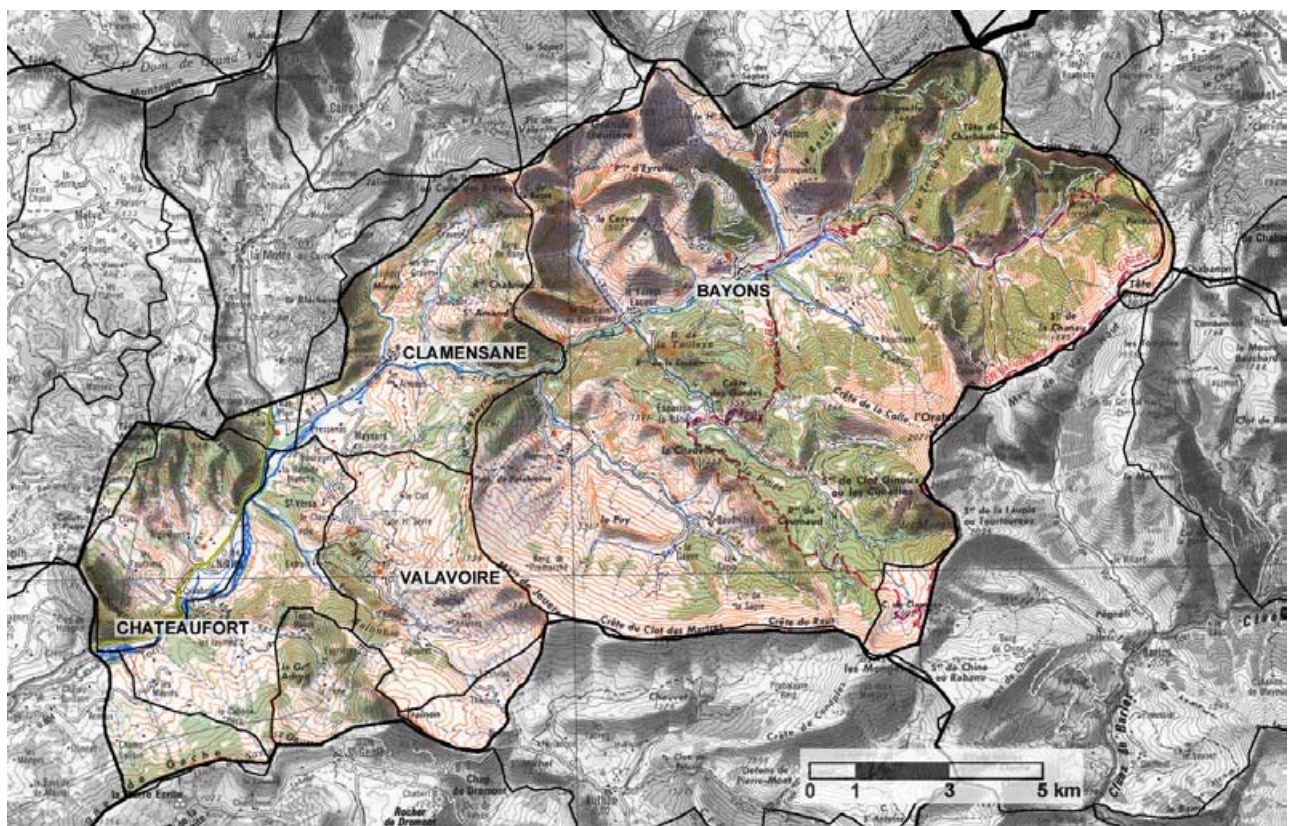
## LES PREMIERES IMPRESSIONS

La Vallée du Sasse est un long couloir boisé qui s'ouvre sur les milieux agricoles du fond de la vallée et des versants aux formes mouvementées. Elle donne accès à des terroirs montagneux refermés par de grandes crêtes et des massifs rocailleux.



## LES MATIERES ET LES COULEURS

Camaïeux de vert des forêts  
Vert tendre des pâturages  
Or des céréales  
Noir des marnes et blanc du calcaire  
Rouge des gypses et molasses



## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

### LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

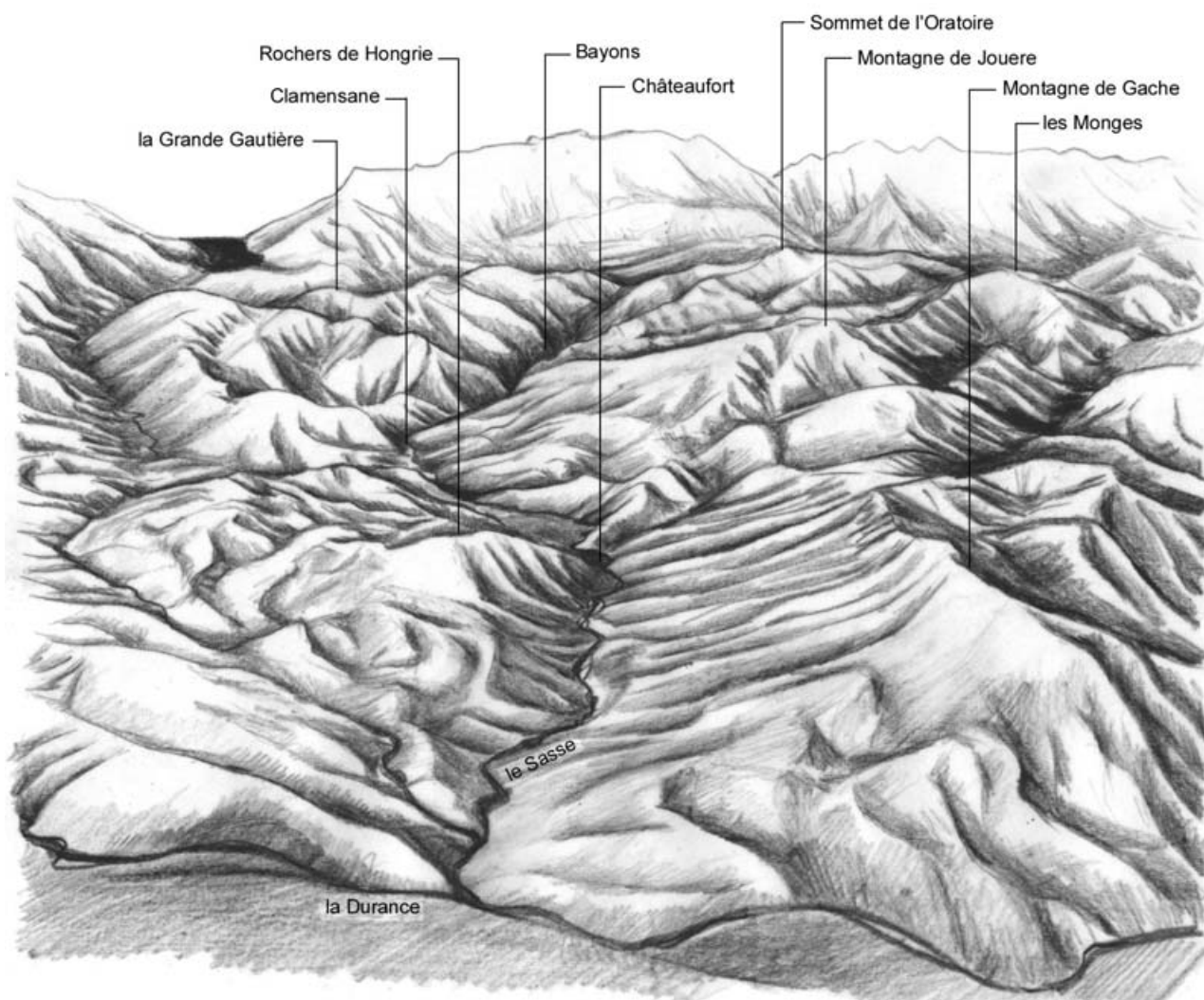


Le pays de la Vallée du Sasse est marqué à son entrée par un resserrement entre la montagne de Gache et le plateau élevé de Valernes.

Il est ensuite limité au nord par une succession de collines qui s'étendent jusqu'à la Durance (Pays des Balcons de la Durance et Vallée de la Motte-du-Caire), puis il s'encaisse contre une série de montagnes et de ravins qui forment les parois des gorges du Sasse.



Au sud, le pays s'ouvre sur une multitude de versants surplombés par des crêtes élevées (montagne de Jouère : 1866 m., crête de Baudinard : 1626 m., du Clos du Feu : 2031 m., Adroit de Vaux : 2008 m. et Crête de Val Haut : 1885 m.), qui dessinent des cirques et des vallées enclavées au relief tourmenté.





## LA GEOLOGIE

Le pays du Sasse forme un massif montagneux où les calcaires prédominent, avec, ponctuellement, des grès alternés de marnes.

A l'aval de Clamensane, des terres noires aux formes douces affleurent.

Dans la partie amont de la vallée, un ensemble de failles a fait naître un relief en écaille constitué de matériaux plus durs (calcaires sombres du Lias, calcaires à patine blanche du Jurassique et calcaires lités du Crétacé). Ceux-ci forment les crêtes qui découpent le territoire (cluse de Bayons) ou forment des plis spectaculaires (Rochers des Lauses à la cascade de la Tine).

Des nappes d'éboulis anciens (calcaires) provenant de l'érosion des massifs ont formé des replats propices à l'agriculture au pied des versants (terroir de Chabert).

Le fond de vallée, dans ses élargissements, est composé de dépôts alluvionnaires fertiles, au relief régulier (plateau de Nibles).

Du gypse (Trias) apparaît localement. Il forme un substrat pauvre et instable, reconnaissable par sa couleur clair ou rougeoyante.

Des molasses rouges gréseuses (de l'Oligocène) constituent le massif de la Crête des Gardes (est de Esparron-la-Bâtie). C'est une barre montagneuse très colorée avec des rochers singuliers facilement repérables dans le paysage. Le matériau a alimenté les constructions de la région (pierres et enduits).

## L'HYDROGRAPHIE

Le Sasse, d'abord petit ruisseau, reçoit les eaux vives des vallées montagneuses adjacentes (torrents de Chabert, de Peynier, des Graves et du Grand Vallon). Il prend vite l'allure d'un torrent de montagne. Les routes et villages ont souvent subi ses assauts dévastateurs.

Les problèmes d'érosion se posent aussi sur les cours d'eau intermittents qui creusent des ravines profondes dans les sols instables. Des plantations de pins noirs et des travaux hydrauliques tentent de lutter contre la force des eaux de printemps.

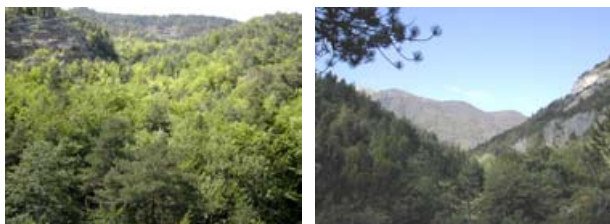
Une forte couverture boisée, est présente le long des cours d'eau. C'est une ripisylve dense à caractère montagneux près de la source (bouleaux, aulnes, saules, érables et tilleuls) et plus mélangée à l'embouchure (robiniers, peupliers et pins sylvestres).

Ainsi, l'eau reste peu visible dans ce paysage, excepté au niveau de la remarquable cascade du torrent de Peynier.



## CONTEXTE HUMAIN

### L'AGRICULTURE ET LA FORET



Le fond de vallée est marqué par une succession de zones boisées et de terroirs agricoles. Les forêts sont constituées par une épaisse ripisylve qui borde continuellement la rivière et par des plantations de pins sur les versants érodés ou les cônes de déjection des torrents.

Les versants secs supportent des forêts claires de pins sylvestres et de chênes mélangés, ou des landes à genêts et genévriers sur les sols les moins profonds.

En altitude, des hêtraies humides se développent sur les ubacs et constituent les grandes forêts domaniales de la vallée. Mais la dureté et l'instabilité des roches limitent souvent la végétation. A partir de 1500 mètres d'altitude, c'est un paysage minéral de haute montagne, contrasté, marqué par des plantations de mélèzes qui limitent l'érosion des pentes.

La Vallée du Sasse présente une agriculture relativement diversifiée.

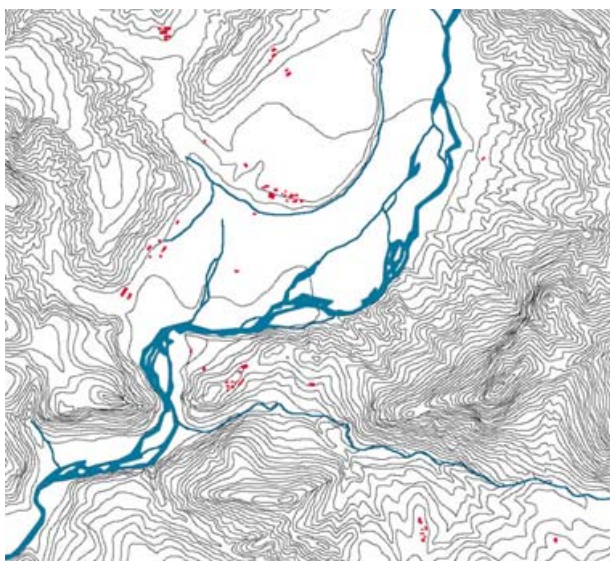
En fond de vallée, les villages se tournent vers la culture de céréales (blé et maïs sur le « plateau de Nibles »), ou de fourrages. Les prairies sont irriguées et parsemées de noyers et de poiriers. Cependant, certains vergers sont aujourd'hui abandonnés et de nombreux pâturages sont en cours d'enfrichement.

Sur les versants exposés au sud, de petits terroirs se sont installés à la faveur des replats. Les terrains les plus difficiles à cultiver (ensoleillement, pente, nature du sol) sont progressivement délaissés, comme en témoignent les nombreuses traces de clapiers, murets et terrasses (autour de Reynier). De plus, des reliques d'amandiers et de vignes parsèment les abords des villages.

L'élevage reste une activité dynamique, des champs s'épanouissent sur les replats des versants (terroirs de Chabert et de Vallavoire). Les ovins passent l'été sur les pâturages qui se déploient aux confins des cirques, dans le massif des Monges. La transhumance amène aussi les troupeaux de la Crau vers ces milieux ouverts parfois visibles depuis la vallée (pâturage de Beaudinard au sud de Reynier).



## LES FORMES URBAINES



L'habitat de la Vallée du Sasse se répartit sur l'ensemble du territoire.

Dans la vallée, les villages se sont installés sur des reliefs, en balcon au-dessus des terres fertiles. Ils se perchent ainsi pour économiser de la place et éviter les crues caractéristiques du Sasse. Les ruelles sont serrées et pentues (Clamensane, Bayons).



Sur les versants, l'habitat est dispersé au milieu des petits terroirs agricoles. Ce sont des fermes généralement accompagnées de bâtiments annexes (séchoirs, pigeonniers, granges...).

Les villages situés à l'entrée des cirques d'altitude sont liés à des terroirs de montagnes, souvent délaissés. Ils sont pentus et peu agglomérés, animés de nombreux tilleuls (Reynier).

Des bergeries et des cabanons parsèment les prairies d'altitude.



L'architecture traditionnelle est de type provençal. Les bâtiments aux volumes simples sont couverts de larges toits de tuiles canal. Les façades très colorées reflètent la richesse de la palette de matériaux locaux. Un enduit rouge caractéristique de molasse les recouvre.

Aujourd'hui, la Vallée du Sasse subit quelque peu les problèmes liés aux constructions récentes (implantation, style architectural...).

Au niveau de l'entrée de la vallée, à proximité du val de Durance, l'habitat pavillonnaire se multiplie au sein des terres agricoles (le long de la D951). Le problème de cet habitat récent, diffus, se répète aux alentours de Bayons. Occupant des espaces de prairies ouvertes, les constructions de type banlieue sont offertes à tous les regards.

A Clamensane, de vieux entrepôts délabrés accompagnés d'un désordre de matériaux dévalorisent fortement l'entrée du village.

En altitude, des habitations liées au tourisme (chalets), dont le style semble déplacé, apparaissent aux abords de certains villages (Valavoire).



## SITES REMARQUABLES

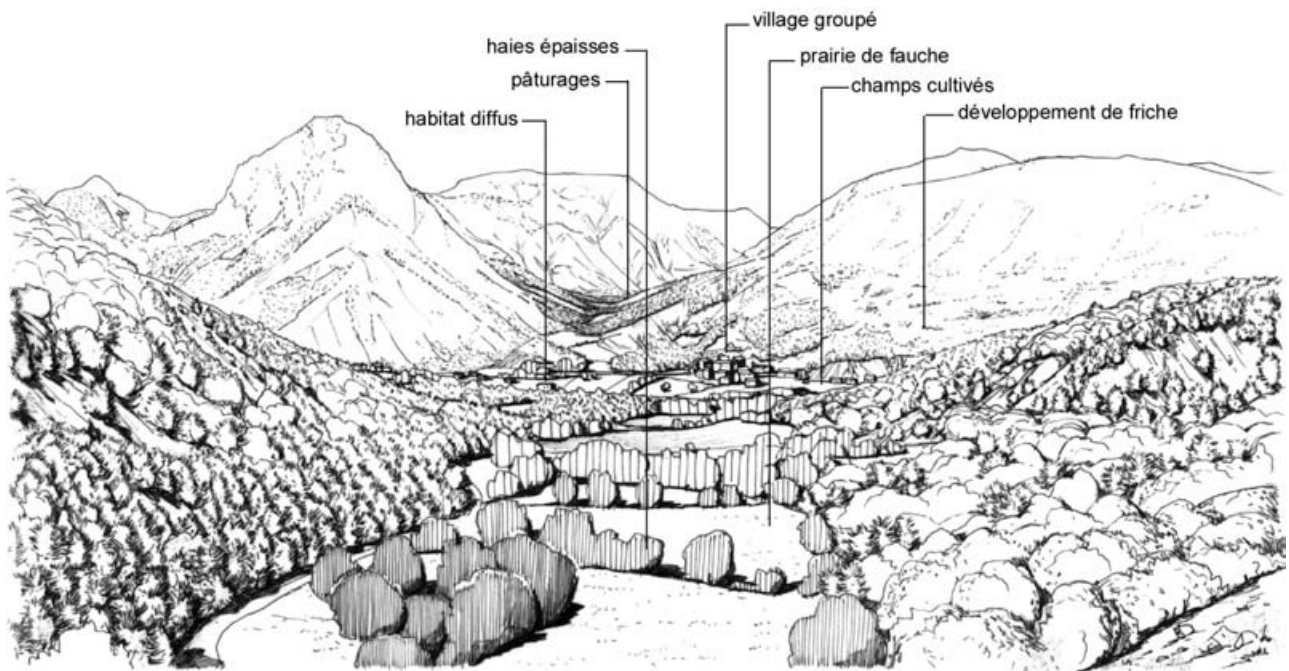
Les rochers et cascade de la Lauze



## ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie répartie sur l'ensemble du territoire
- Villages groupés installés sur des reliefs en surplomb du fond de vallée
- Fermes isolées installées au creux de leur terroir
- Nombreuses bergeries et cabanes
- Quelques constructions récentes, type pavillon, s'implantent autour des villages
- Quelques chalets récents apparaissent sur les versants, en altitude, à proximité des villages

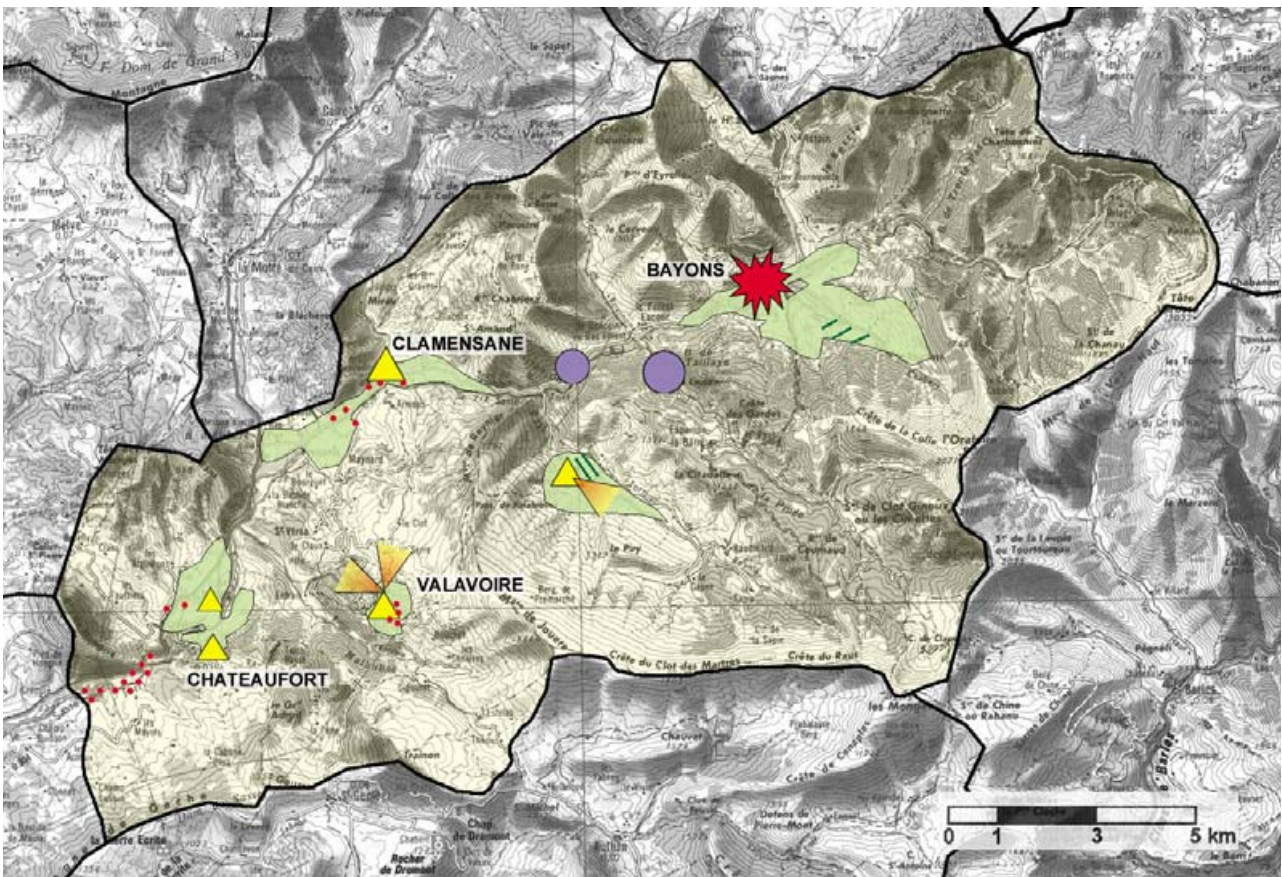
- Forêt mixte peu dense sur les versants
- Succession de boisements et de parcelles cultivées en fond de vallée
- Plantations de pins sur les sols instables
- Agriculture relativement diversifiée
- En fond de vallée : céréales, fourrages, prairies
- Petits terroirs installés sur les replats au-dessus des vallées
- Prédominance de l'élevage ovin
- Développement de friches sur les terrains difficilement accessibles ou trop difficiles à rentabiliser






## ENJEUX PRIORITAIRES



Préserver l'ouverture du paysage autour des villages


Préserver la silhouette des villages




## ENJEUX ET ACTIONS

PAYSAGE URBAIN	
	<p><b>GERER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGERE DES EXTENSIONS URBAINES</b> (topographie, identité des terroirs, matériaux, volumes, couleurs...)</p> <p>Freiner l'étalement urbain et préférer une densification à un développement diffus Affirmer une limite nette d'urbanisation Contrôler l'implantation et améliorer la qualité du bâti Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p><b>PRESERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES</b></p> <p>Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Valoriser le patrimoine bâti</p>
	<p><b>CONTROLLER LA DISPERSION ET LA QUALITE DU BATI DANS LES ESPACES AGRICOLES</b></p> <p>Contrôler l'implantation diffuse dans les milieux agricoles Améliorer la qualité des nouvelles constructions</p>

AGRICULTURE ET GRAND PAYSAGE	
	<p><b>MAINTENIR L'OUVERTURE DES ILOTS AGRICOLES</b></p> <p>Maintenir l'activité agricole Promouvoir le pastoralisme Maîtriser le développement de friches Conserver et entretenir la structure de haies et ripisylves Limiter l'implantation d'habitat diffus</p>
	<p><b>PRESERVER LES HAIES ET RIPISYLVES QUI STRUCTURENT LES PAYSAGES AGRICOLES</b></p> <p>Entretien des haies et ripisylves Sensibiliser les propriétaires</p>

PAYSAGES REMARQUABLES	
	<p><b>PRESERVER LA QUALITE ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES</b></p> <p>Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception (circulation, lieux d'arrêt) Faciliter la protection et la gestion de ces sites Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir dans les sites remarquables</p>

SITES DE PERCEPTION	
	<p><b>PRESERVER LA QUALITE DES PERSPECTIVES VISUELLES</b></p> <p>Entretien des abords des points de vue (débroussaillage) Aménagement du site tout en portant attention à l'impact qu'il peut générer</p>

